

## Défenseur syndical : est-il polyvalent ?

Par Albert75, le 08/10/2017 à 18:21

Bonjour,

Un défenseur syndical nommé par une organisation d'employeur, et donc inscrit sur la liste Dirrecte, peut-il accepter de défendre un salarié ? Il semble que rien ne l'interdise dans les textes.

Merci!

Par P.M., le 08/10/2017 à 19:02

Bonjour,

Il semble que rien ne l'interdise effectivement mais ce serait une drôle d'idée...